

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

75 | 03

MARS 2020

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 66 **Olivier MICHEL**
Les médailles de fondation du Parlement de Bretagne à Rennes
- 69 **Jérôme JAMBU**
Arithmétique et numismatique à Lauris en 1718

SOCIÉTÉ

- 78 Compte rendu de la séance du 07 mars 2020
- 92 Instructions aux auteurs

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 04 AVRIL 2020 - Annulée

SAMEDI 16 MAI 2020 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

Journées numismatiques à Monaco - Reportées au 23-25 octobre 2020

ÉTUDES ET TRAVAUX

Olivier MICHEL*

Les médailles de fondation du Parlement de Bretagne à Rennes

Le parlement de Bretagne, du temps des ducs, se tenait à la suite de la session des États, lors des « Grands Jours », pour traiter des affaires en appel. Le duc François II en fit en 1485 une cour souveraine, indépendante du parlement de Paris, siégeant à Vannes. Charles VIII redonna en 1495 aux Grands Jours la dépendance au parlement de Paris, mais Henri II créa enfin le parlement de Bretagne, cour souveraine, par l'édit de Fontainebleau en mars 1554. Quelques années plus tard, Charles IX ordonne le siège fixe du parlement à Rennes en 1561.

Fort de son soutien à Henri IV pendant les troubles de la Ligue, Rennes affirme son état de capitale administrative de la Bretagne en procédant à de nombreux travaux. Ceux-ci, décidés sous le règne d'Henri IV, seront en fait entrepris après sa mort. C'est le cas notamment du Parlement.

La construction du palais du Parlement

Siégeant initialement au couvent des Cordeliers (situé à l'entrée de l'actuelle rue Victor Hugo), le parlement décide en 1613 la construction d'un bâtiment dédié sur l'emplacement des jardins de celui-ci et du placis Saint-François. Les plans de Germain Gaultier, modifiés par Salomon de Brosse, furent acceptés par le duc de Brissac, gouverneur de Bretagne, le 16 août 1618.

La première pierre fut posée le 15 septembre de cette même année. « *Le procès-verbal qui fut fait en cette occasion constate qu'il fut placé deux médailles ; savoir, l'une par Jean de Bourgneuf de Cucé, premier président, et l'autre par Paul Hay Desnetumières, président. L'une fut mise sur la première pierre de l'angle des côtés oriental et méridional de l'édifice, et l'autre à la suite, du côté oriental. Elles leur furent présentées par Pierre Gouault de Castillé, prévôt de Rennes, en présence de Martin, procureur-syndic.* »¹

La famille Bourgneuf, de changeur à premier Président du parlement de Paris, un itinéraire passant par la Monnaie de Rennes²

Perrinet Bourgneuf, vraisemblable fils de Perrot, changeur aisé, est admis ouvrier à la Monnaie de Rennes en 1395. Progressivement, ses descendants graviront les échelons de l'administration de la Monnaie, Pasquier devenant contregarde puis miseur de la ville, bénéficiant ensuite d'une grande influence au sein de la communauté de ville. Gilles, maître de la Monnaie en 1459, profite de l'influence de son père Jacques, plus grande fortune bourgeoise de Rennes, qui laisse en 1484 un héritage de 30 000 livres bretonnes, soit 36 000 livres tournois. Ayant acquis des terres nobles

* Doctorant, centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest, numisren@yahoo.fr. L'auteur remercie le Musée de Bretagne et particulièrement M^{me} Manon Six pour l'accès à la base Flora du musée.

1. DELAPORTE 1823, p. 111.

2. COZIC 1999.

comme Cucé, Orgères, il permettra à Anne de Bretagne d’anoblir en 1506 son fils Jean, prévôt des monnaies, pour services rendus à la couronne ducale. La famille de Cucé de Bourgneuf entame alors une ascension régulière dans la noblesse de robe. Julien sera nommé par Henri II premier président du parlement de Bretagne lors de sa création en 1553. Son fils et son petit-fils occuperont les mêmes fonctions, ce qui vaudra à ce dernier, Jean de Cucé de Bourgneuf, l’honneur de poser la première médaille de fondation du parlement de Bretagne. La famille continue son ascension sociale avec une nomination à l’évêché de Rennes puis Nantes, les titres de baron puis de marquis et enfin des charges de premiers présidents du parlement de Paris.



Figure 1 - Armes de Jean de Cucé de Bourgneuf, premier président du parlement de Bretagne et de son frère Charles, Évêque de Nantes (Archives départementales d’Ille et Vilaine 2 Eb 91).

Les médailles de fondation

Delaporte poursuit « Sur l’une d’elles était gravée l’effigie du roi, dans son lit de justice, avec l’inscription suivante : *Ludovicus decimus tertius Francorum et Navarorum rex et justitiae thalamus immortalis. Au revers était écrit : Ludovico decimo tertio regnante Haec fundamenta jacte fuerunt decimo quinto septembris millesimo sexcentesimo decimo octavo.* »

Bien que cette médaille de fondation ait été décrite, aucun exemplaire n’en était connu. Il en reste cependant une trace indirecte. Il s’agit d’une reproduction en plâtre faite sur moulage, offerte au Musée de la ville de Rennes en 1899 par François-Maurice Allote de la Fuÿe, directeur du Génie à Nantes, qui deviendra par la suite président de la Société Française de Numismatique.

D/ +LVDOVIC•13•IVST•FRANC•ETNAVA•REX•ET IVSTICIAE THALAMVS IMMORTALIS•
 R/ +LVD•13•REGN•HÆC FVND•IAC•FVE•10•SEPTEMB•ANNO•1•6•1•8 (fleuron)
 Plâtre peint, 148 mm, Musée de Bretagne inv. n° 899.0001.01

Bien que les légendes diffèrent légèrement, à savoir sur le moulage du droit la présence du qualificatif de « Juste » donné à Louis XIII et au revers le jour de septembre (10 et non 15), il est très vraisemblable que la représentation de la première médaille de fondation ait été retrouvée.



Figure 2 - Médaille de fondation du Parlement de Bretagne (échelle 1:3).

Quant à la seconde, elle est décrite ainsi « est gravée l'effigie du roi triomphant, avec l'inscription : *Ludovicus decimus tertius Justus Francorum et Navarorum rex christianissimus. Au revers sont les armes de France, de Bretagne et de Rennes* »³ en dessous, sans que la légende éventuelle ne soit précisée. Cette médaille reste encore à découvrir.

M^{me} Sylvie de Turckheim⁴, lors des journées numismatiques de notre Société qui se sont déroulées à Rennes en 1999, a décrit une médaille de fondation du Parlement de Rennes qui ne répond pas à cette description, puisque la légende en est :

D/ : +LVDOVICVS • XIII • FRANCORVM ET NAVARAE • REX • CHRISTIANISSIMVS •
ANNO DOMINI • M • DC • XXIV.
R/ : +VRB • VIII • PON • MAX • R • D • P • C • E • R & NN • DD • CIVES RHEDONEN •
FVDATORES COLL • ET AEDISS I • S • I • F • SACRAE POSVER.

Il s'agit plutôt d'une médaille commémorant l'inauguration des travaux de construction de l'église du collège des Jésuites, actuelle église Toussaints, dont la première pierre fut posée le 16 juillet 1624 par Mgr Cornulier, évêque de Rennes. En effet, la date, 1624, correspond à celle de cet évènement, de même que la mention de « collège » et possiblement celle de Societas Iesu « S I » présentes dans la légende.

Par contre, il est vraisemblable que les trois blasons couronnés aux armes de France-Navarre, Bretagne et de Rennes soient identiques à ceux de la médaille décrite par M^{me} de Turckheim. La mention d'effigie du roi triomphant laisse à penser que celui-ci porte les insignes de la royauté, couronne, sceptre et main de justice, ce qui n'est pas le cas dans cette médaille.

3. Dans le compte-rendu du registre des délibérations de la communauté de ville en date du 15 septembre 1618, la légende n'est pas donnée, mais il est précisé que les armes de la ville sont situées en dessous de celles du roi et de la Bretagne. Archives municipales de Rennes, Série BB 504.
4. TURCKHEIM-PEY 1999.

Conclusion

La pose de médailles de fondation est une coutume antique qui a perduré en France au moins jusqu'au ^{xx}e siècle, au point que la Monnaie de Paris ait frappé des tirages spéciaux à ce propos pour d'éventuelles poses de premières pierres de monuments d'intérêt général. C'est le cas en 1932, année pendant laquelle furent frappés 20 exemplaires des pièces de 100 francs et 20 francs⁵. Elles furent utilisées au moins pour l'église de Pont-Arcy (Aisne) et l'établissement thermal d'Aix-les-Bains. À Rennes, la dérivation de la Vilaine et la construction des quais au milieu du ^{xix}e siècle ont d'ailleurs permis de retrouver une médaille destinée au Pont Neuf construit en 1612. En ce qui concerne le Parlement de Rennes, une des deux médailles reste inconnue.

Bibliographie

- ARGENTRÉ 1618 : B. d'ARGENTRÉ, Histoire de Bretagne, des rois, ducs, comtes et princes d'icelle, Rennes, 1618.
- COZIC 1999 : N. COZIC, Exemple d'une ascension sociale à Rennes du ^{xiv}e au ^{xv}e siècle, *SAI&V* - Tome CII, 1999, p. 94-114.
- DELAPORTE 1823 : J.-B.-Fr. DELAPORTE, *Recherches sur la Bretagne*, Rennes, 1823.
- TURCKHEIM-PEY 1999 : S. de TURCKHEIM-PEY, Petite histoire métallique de Rennes du ^{xv}e au ^{xviii}e siècle, *BSFN*, 54-6, 1999, p. 118-124.
- THÉRET 2018 : Ph. THÉRET, Le mystère de la 20 francs 1932 est résolu !, *Bulletin numismatique*, 179, Octobre 2018, p. 18.

Jérôme JAMBU*

Arithmétique et numismatique à Lauris en 1718

Nous avons tous été travaillés, pour ne pas dire torturés, dans notre jeunesse, à quelque époque qu'elle se situe, par des *problèmes* – le mot est bien choisi ! – de trains qui se croisent, de baignoires qui se remplissent et de robinets qui fuient, ou leurs variantes plus ou moins sadiques. Lorsque mes grands-parents passaient le certificat d'étude à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, ils avaient à réaliser ce genre d'exercice : « Un train express qui part de Paris à 11h00 arrive à Lyon à 22h00 et l'express qui part de Lyon à 19h00 arrive à Paris à 4h00. À quelle heure et à quelle distance de Paris les deux trains se croisent-ils ? La distance de Paris à Lyon [étant] de 495 kilomètres¹ ». Très tôt, certains de ces exercices ont intégré la monnaie en circulation comme objet « problématique ». Au *certif* de 1900, on planchait ainsi sur celui-ci : « Un sac de monnaie pèse 389,5 g. Il comprend le plus grand nombre possible de pièces de 5 fr., puis de 2 fr., de 50 cts et 20 cts : quel est le nombre de pièces de chaque espèce ? » Élément intéressant à relever, cet exercice induisait que les élèves connaissaient le poids des pièces de monnaie en circulation en période de

5. THÉRET 2018.

* Conservateur, BnF, MMA. IRHiS, UMR CNRS 8529 ; jerome.jambu@bnf.fr

1. ROYER, COURT 1940.

73
Dieu ioffre mon
travail qui lui Plaise
qui tout se qui sera fait
En ce Liure d'arithmétique
LIV Soit a son honneur & G.
Gloire ainsi soit. A.
Lauris ce Heuseiemenay
Mil sept cents dix huit
Par moi Joseph Gregoire
Escolier de Monsieur Asse
Cervain

Figure 1 - La page de présentation du Livre d'arithmétique de Joseph Grégoire.

valeur intrinsèque du numéraire. Si ce type d'entraînement au calcul est très présent dans nos mémoires et semble couvrir tout le siècle passé, qu'en est-il des périodes plus anciennes ? Un rare document, inédit, nous permet d'envisager la situation dans le sud de la France au XVIII^e siècle.

Les historiens de la monnaie à l'époque du système duodécimal, et avant que les signes monétaires ne présentent de valeur faciale, se posent souvent la question de savoir comment les contemporains faisaient pour régler en pièces effectives des sommes de compte alors que de nombreuses espèces de valeur différente étaient en circulation². On présente aujourd'hui une preuve que, dans le monde du commerce, cela s'apprenait très tôt à l'école ou, du moins, auprès de précepteurs.

Le cahier de Joseph Grégoire

C'est à l'occasion d'une chine sur une brocante parisienne que l'on a eu le plaisir d'acquérir, il y a peu, un étonnant manuscrit du début du XVIII^e siècle. Ce *Livre d'arithmétique*, comme il est intitulé, est le cahier de 188 pages d'un écolier nommé Joseph Grégoire. Élève d'un certain monsieur Asse, qualifié de « maître écrivain », il a rédigé ce cahier en sept mois, entre le 9 mai et le 13 décembre 1718, à Lauris, dans le Lubéron³ (figure 1). Lauris est alors une petite bourgade catholique de quelques centaines de feux, bâtie en pierre sur un éperon, qui vivote grâce à des productions agricoles locales particulières, comme la soie, et accueille quelques hôtels particuliers de riches citadins des environs qui viennent s'y installer l'été⁴. Les feuilles du cahier sont en bon état de conservation jusqu'à la page 140, les suivantes jusqu'à la dernière ayant manifestement été grignotées par un rongeur ; certaines présentent en outre des auréoles dues à l'humidité mais qui, fort heureusement, n'ont pas altéré ni effacé l'encre. La couverture, en carton recouvert de parchemin, est dégradée et a manifestement servi de brouillon.

L'ouvrage est, dès la première page, de présentation, placé par son auteur sous la protection de Dieu, à qui il est dédié⁵. Cette révérence est présente ensuite dans plusieurs exercices où, avant l'exposé de la réponse, l'écolier inscrit la formule « Dieu aydant reponce ». L'écriture, fort belle, présente une orthographe très approximative, bien que celle de tous les mots employés n'ait pas encore été fixée⁶. L'écriture est appliquée, aussi belle que régulière, et de nombreuses lettrines et enluminures viennent orner certains débuts et fin de mots (figure 2). Les pages sont en outre régulièrement datées et signées et l'on peut mesurer ainsi la progression, rapide, de l'élève.

2. Voir par exemple JAMBU 2013, p. 345-347.

3. Aujourd'hui département du Vaucluse, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4. GENÈS 1970 ; COLON 1997.

5. Nous donnons ici une version avec la correction orthographique et grammaticale nécessaire à la bonne compréhension du propos. « À Dieu j'offre mon travail ; Qu'il lui plaise (que) tout ce qui sera fait en ce livre d'arithmétique soit à son honneur et gloire, ainsi soit-il. À Lauris, ce 9^e mai 1718, par moi Joseph Grégoire, écolier de monsieur Asse, écrivain » (p. 3).

6. Par exemple, p. 5, on peut lire un « appris » peu littéraire : « Livret pour scavoir promptement compter et quy par sa dilligence, aprix par cœur, dans l'art de bien chiffrer ignorant ne sera. »



a. Oiseau



b. Tête d'homme



c. O fleurdelisée

Figure 2 - Ornémentations et lettrines.

Chaque opération relevant des calculs mathématiques fondamentaux est abordée, sous forme de chapitres : additions, soustractions, multiplications, divisions – nommées « partitions » –, « règle de proportion apellée règle de trois autrement règle d'or », « règle de compagnie⁷ », etc. Chacune est définie, expliquée par des « preuves » et suivie d'exercices pratiques ou problèmes, tous résolus et dont on voit les opérations posées, relevant parfois encore de la « fausse position⁸ ». Des tables et des « comptes-faits » s'y ajoutent⁹. Parmi ces exercices on trouve déjà, pour l'anecdote, un de ces fameux problèmes de fuites (orthographe modernisée) : « Monsieur le conseiller

7. « La règle de compagnie monstre à despartir un certain nombre à certains autres proportionnellement. Les marchands l'ont ainsy apellée pource que eux ayand mis argent ensemble pour traficquer, par le moyen d'elle ils départent tout leur gain ou perte » (p. 109).

8. GAVIN, SCHÄRLIG 2012.

9. Popularisés par le mathématicien François Barrême (1638-1703), les *Comptes-faits* étaient des recueils de produits d'additions et de multiplications qui évitaient d'avoir à poser les opérations nécessaires (il publia un premier livre avec ce titre dédié à Colbert (BARRÊME 1669) et de tels ouvrages se vendaient 50 sols à Paris sous Louis XV).

de Monteau, baron de ce lieu de Lauris, à une cuve, laquelle à trois trous au fond et, étant remplie d'eau, se vide par le premier trou en deux heures, par le second en trois heures et par le troisième en quatre heures. Je demande savoir, si tous trois étaient ouverts ensemble, en combien de temps ladite cuve serait vidée. »

L'environnement de l'écolier

Par la variété des situations décrites dans les problèmes, l'élève et son maître donnent un éclairage unique sur le monde qui les entoure et l'horizon qu'ils perçoivent. Les exercices pratiques de l'apprenant que l'on présume futur marchand sont nombreux, présentant des situations d'associations entrepreneuriales, de calculs d'intérêts, de coûts de transport, etc.

Les lieux évoqués sont ceux de l'environnement proche et des grandes places commerciales du Sud-Est : on voyage des communautés voisines de Cucuron et de Pertuis à la grande ville de Lyon et à sa foire, Beaucaire ; Aix et Marseille offrent un autre pôle, maritime ; la capitale et place financière de Paris est le point le plus éloigné qui soit évoqué. Mais parmi les acteurs économiques et politiques mis en scène, peu sont précis (« un marchand », « tel négociant »), sauf les « consuls de Lauris » et un seul nom propre est évoqué, celui du baron de Monteau, seigneur du lieu. Des religieux entrent également régulièrement en scène (« un curé », « un ermite », etc.).

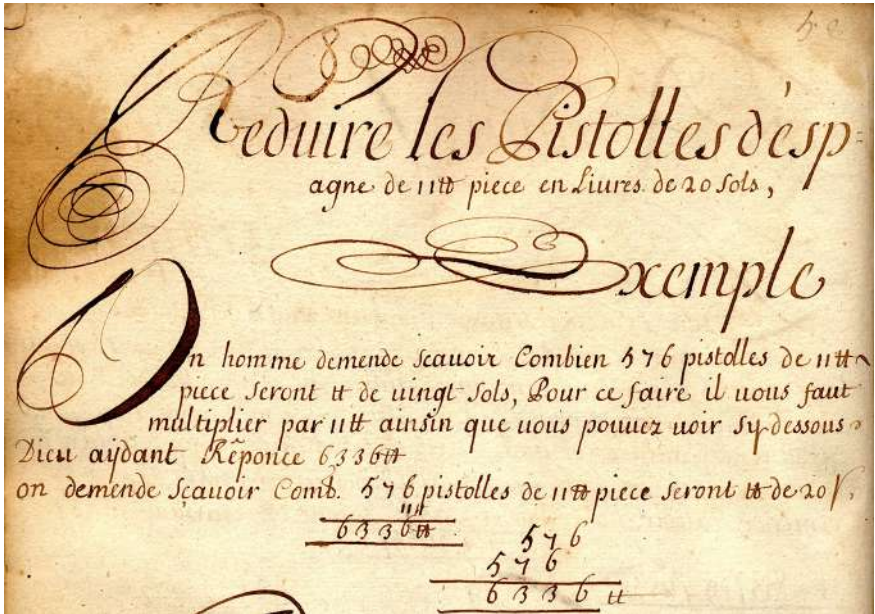
Les produits échangés apprennent également beaucoup sur les habitudes de consommation et les produits de l'échange : ils sont majoritairement alimentaires, comme les nombreux « bleds » à la base de l'alimentation d'Ancien Régime ; l'huile d'olive est la matière grasse, attendue, du lieu ; et quelques touches exotiques sont à relever sous forme d'oranges, d'amandes, de poivre, etc. Les produits manufacturés sont également variés, comme les toiles, habits, laine et surtout soie, la sériciculture étant une spécialité de la région.

On distingue aussi un environnement fantasmé, inquiétant et intolérant : tel problème (p. 91) demande de calculer combien de personnes doivent être conservées – et donc combien doivent être sacrifiées – dans une ville assiégée durant 50 jours, sachant que l'on part du nombre de 50 000 habitants disposant de 30 jours de vivres... Tel autre (p. 128) demande comment doivent être disposés 15 marchands chrétiens et 15 marchands sarrasins sur une galère en perdition, pour que leur désignation de 9 en 9 par le capitaine permette de protéger les premiers et de jeter à l'eau les seconds afin d'alléger l'embarcation !

Bref, si la plupart des problèmes sont de forme classique, la mise en perspective concrète, locale, catholique et contemporaine est privilégiée.

Des exercices mettant en scène la monnaie et les métaux précieux

Une douzaine d'exercices forme une catégorie qui nous intéresse au premier chef puisqu'il s'agit de problèmes touchant la monnaie, de compte et réelle, ainsi que l'orfèvrerie. Les premiers calculs sont consacrés aux conversions de la monnaie de compte en livres, sols et deniers (combien de sols dans X livres, combien de deniers pour faire X sols, etc.). C'est à partir de la page 58 que les monnaies réelles entrent en jeu, à travers un problème dans lequel on veut calculer la valeur totale d'un certain nombre de pistoles d'Espagne, c'est-à-dire des pièces de deux *escudos*, posé ainsi (figure 3) :



Reduire les pistolles d'Espagne de 11 [livres] piece en livres de 20 sols.
Exemple.

Un homme demande scauoir combien 576 pistolles de 11 [livres] piece seront de [livres] de vingt sols. Pour ce faire, il vous faut multiplier par 11 [livres], ainsin que vous pouuez voir sy dessous, Dieu aydant rēponce : 6336 l.

Figure 3 - Exercice pour calculer la valeur d'un certain nombre de pistoles d'Espagne (détail p. 58 et transcription).

À cet exercice répond le problème contraire, où l'on demande à l'élève de déterminer le nombre de pistoles présentes dans une certaine somme : il est ainsi entraîné à la multiplication, puis à la division.

Ces deux premiers problèmes sont très instructifs pour le numismate de la période moderne. Ils nous enseignent tout d'abord que la pistole d'Espagne est bien connue dans ce sud de la France. Pourtant, celle-ci a officiellement été décriée en 1710 et, surtout, vaut désormais plus de 11 livres : le tarif proposé ici est en effet celui de 1666, augmenté une première fois en 1686 - à 11 l. 5 s -, avant d'être modifié tout au long des réformes monétaires louis-quatorziennes et d'atteindre un sommet à 13 livres en 1703¹⁰. Ce cours, proposé par le professeur, est donc daté, car c'est celui de la pistole chez Molière. Si cela peut témoigner d'un certain archaïsme du maître qui ne serait pas mis « à la page », cela peut aussi signifier que la pistole d'Espagne circule toujours en Provence malgré les interdits et que l'on se remémore ici son prix

10. JAMBU 2019, p. 75-77.

à un âge révolu, celui d'avant les manipulations monétaires, rappelant la perte des utilisateurs soumis à ces expédients.

En 1718 d'ailleurs, les réformes sur les monnaies sont toujours d'actualité et, au moment où Joseph Grégoire apprend les mathématiques, une fonte générale des monnaies est en cours. C'est effet en mai 1718 qu'en édit royal créé des louis d'or dits « à la croix de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit » de 36 livres et les écus d'argent dits « de France-Navarre » à 6 livres¹¹. Un autre exercice, page 61, met ainsi en lumière la complexité de réaliser des paiements en une variété de monnaies d'origine et de valeur différentes. Intitulé « bourdareau de monnoies » (bordereau de monnaies), il est le témoin d'une pratique comptable régulière des trésoriers institutionnels. Les consuls de la communauté de Lauris additionnent plusieurs sortes d'espèces dont, en or, 576 pistoles de 11 l., 9 682 pistoles de 36 l. et 9 680 louis d'or de 12 l. 10 s. On note à nouveau que la réalité des prix de ces monnaies, à l'instant où le problème est posé, n'est pas le souci du maître. On retrouve ainsi la pistole d'Espagne à 11 livres – on en compte par ailleurs 576, comme dans l'un des exercices précédents, cette astuce permettant à l'élève d'appliquer la méthode déjà apprise. Une autre pièce, appelée elle-aussi « pistole », est notée pour 36 livres mais aucune pistole d'Espagne n'a jamais eu ce cours. En 1718, une pièce d'or vaut cependant ce prix : c'est le nouveau louis d'or qui vient d'être créé. On apprend donc, à travers ce passage, que des louis sont surnommés pistoles, ce qui n'est guère surprenant puisque les premiers louis d'or ont été créés en 1640 en s'alignant sur les caractéristiques physiques des pistoles d'Espagne et c'est à ce titre que, dans le langage courant, ils ont souvent été désignés ainsi¹². Même si le louis d'or ne correspond plus en 1718 à la pistole d'Espagne, la pratique de l'appeler ainsi demeure. Celle-ci rappelle que, la pistole étant un double – de l'*escudo* –, c'est souvent aux grands modules que l'on réserve ce surnom et, le louis d'or de 1718 pesant 9,79 g, le reçoit naturellement. On conserve ainsi, dans cet exercice, l'appellation « louis d'or » pour les pièces anciennes créés en 1640, estimés ici à 12 l. 10 s. Aucun louis ne vaut plus cette somme en 1718, mais les premiers, réformés à maintes reprises jusqu'en 1705 ont, pendant les manipulations, valu quelquefois ce prix. Le maître utilise donc un cours possible et connu qui, certes plus tout à fait d'actualité, correspond tout de même à une réalité, afin de faire travailler son élève.

Les exercices sur le titre des métaux précieux sont plus inventifs. Celui de la page 136 met en scène un maître de Monnaie – un directeur d'atelier monétaire – voulant faire un lingot de 50 marcs – 12,235 kg – à 19 carats – 791 ‰ (figure 4). S'il s'agit ici de faire appliquer la règle de 3, on remarque que ce problème ne va pas plus avant dans le réalisme : il est en effet fort peu probable qu'un établissement dans la situation décrite ait eu à réaliser des lingots de 19 carats en 1718 puisqu'aucune pièce d'or n'avait ce titre – tous les louis d'or étant en réalité à 22 carats depuis 1640. Il en est de même d'un problème d'orfèvrerie tout à fait improbable, page 124, dans lequel un gentilhomme possède une tasse de 19 onces – soit plus de 580 grammes ! – constituée de sept onces d'or, de huit d'argent et de quatre de cuivre, alliage pour le moins inhabituel.

11. *Édit du roy pour la fabrication de nouvelles espèces d'or et d'argent, avec faculté de porter à la Monnoye deux cinquièmes en sus de billets de l'Estat*, Paris, mai 1718 (Paris, Imprimerie royale, 1718).

12. JAMBU 2019, p. 47-49.

Il mettre de monnoye a deux lingots dor donct l'un peze 40 Mars & a 17 carras de fin & l'autre peze 60 mars & a 23 carras de fin, desquds deux lingotz dor on en veut faire une Belle coupe quicelle peze 50 mars et veut quy soit a 19 carras de fin, Je demande scauoir combien on doit prendre de chacun lingots dor; Pour a faire jl faut poser les deux prix scauoir 17 & 23. Lun sur l'autre puis regarder la differance quil y a de 17 a 19 quest 2 puis encore la differance de 23 a 19 quest 4. et adjoûter a 4 avec le 2 qui sont 6 qui sera le premier terme de la Regle de trois le second term sera 50 mars prix de Ladite coupe, & le dernier sera 287, Lun apres l'autre, ainssin que je pretendz, uous monâtré dieu aydant & sy dessous;

Un mettre (sic) de Monnoye a deux lingots d'or, donct l'un peze 40 mars (sic) et a 17 carras de fin, et l'autre peze 60 mars et a 23 carras de fin, lesquels deux lingotz d'or on en veut faire une belle coupe, qu'icelle peze 50 marcs et veut quy soit à 19 carras de fin. Je demande sçavoir combien on doit prendre de chacun lingots d'or.

Figure 4 - Exercice pour calculer l'alliage d'un lingot d'or (détail p. 136 et transcription).

Ces exercices sont aussi l'occasion de s'amuser un peu, comme un dernier tout à fait original le montre (p. 158), qui permet de s'initier à la « divination » et que l'on livre avec sa traduction (figure 5). La réalisation de ce petit tour est possible, bien entendu, avec d'autres pièces que d'argent...

« Question pour diviner. Exemple.

Sy tu veux faire acroire a ton compagnon que tu divineras combien de pieces d'argent a dans sa main droite, dy luy quy en mette autant de pieces d'argent en une main comme a l'autre, apres quy en leve cinq pieces de la main senestre et quy les mette dans la droite, puis qu'il mette autant de pieces de sa main droite, a la senestre, comme il en avoit reste a ladite senestre et il restera dix a la main droite. »

Question pour deviner. Exemple :

Si tu veux faire croire a ton compagnon que tu devineras combien de pièces d'argent il a dans sa main droite, dis-lui qu'il mette autant de pièces d'argent dans une main que dans l'autre ; après, qu'il enlève cinq pièces de la main gauche et qu'il les mette dans la droite ; puis qu'il mette autant de pièces qu'il lui reste dans la main gauche, de sa main droite à la gauche : il en restera dix à la main droite.

Figure 5 - Exercice pour deviner combien de pièces d'argent on a en main (p. 158).

Si la mise en situation importe plus au maître que la véracité des propos, nous comprenons que la première a pour but de fixer l'attention de son élève en le plaçant dans un environnement connu, tandis que la seconde n'est posée que pour lui apprendre à compter et exercer son futur métier. Il ne fait en effet aucun doute que Joseph Grégoire devait être issu d'une famille de marchand et devait devenir marchand lui-même. Quelques notes laissées par le jeune homme dans son cahier et recherches rapides en archives nous ont permis d'en savoir un peu plus à son sujet.

Baptisé le 13 mars 1707 dans la petite ville provençale très catholique de Lauris, il était le fils de François Grégoire et de Louise Bonnaude¹³. Il a donc 11 ans lorsqu'il noircit les pages de ce cahier. À 23 ans, au mois de mai 1730, il épousera une certaine Elisabeau Bouard, éloignée de 25 km, ce qui relève, pour l'époque, de l'exogamie. On sait ensuite qu'il a été marchand-fabricant de soie, puisqu'il nous a laissé un petit « rolle de coucons » daté de 1745, c'est-à-dire une liste d'achat à différents fournisseurs de *bave* de chenille de *bombyx*.

Les livres, traités et manuels de mathématiques à destination des élèves et de leurs professeurs sont bien connus pour la période moderne, à commencer par les célèbres *Récréations mathématiques* – même s'il s'agit plus d'énigmes et de logique –, imprimées régulièrement depuis le début du xvii^e siècle¹⁴, et le non moins célèbre ouvrage de Blondel, publié en 1683, qui présentait les cours dispensés au Grand Dauphin, fils de Louis XIV¹⁵. De tels ouvrages circulaient déjà au Moyen Âge et l'on connaît un problème destiné aux enfants permettant d'apprendre à compter la monnaie dans l'Égypte du iii^e siècle¹⁶. Bien plus rares sont les cahiers, montrant non seulement l'application de l'élève, mais également la façon dont il a posé ses opérations et résolu ces calculs. Quelques-uns sont présents les collections des Arts et Métiers et les Archives départementales du Calvados en conservent un assez similaire au nôtre, plus tardif, réalisé en 1800¹⁷. Celui de Lauris, qui mérite sans doute d'être publié et étudié *in extenso* et que l'on voulait présenter ici, est désormais à la disposition des chercheurs.

NB : Le département des Monnaies, médailles et antiques s'enorgueillit désormais de compter dans ses collections le cahier d'écolier dont Jérôme Jambu a tiré cet article puisqu'il a eu la générosité d'en faire don à la BnF.

Frédérique DUYRAT, directrice

Bibliographie

- BARÈME 1669 : Fr. BARÈME, *Le livre des tarifs, ou sans plus et sans peine, on trouve les comptes faits*, Paris, 1669.
- BLONDEL 1683 : Fr. BLONDEL, *Cours de mathématique contenant divers traités composés et enseignés à Monseigneur le Dauphin*, Paris, 1683.
- BURKHALTER, PICARD 2020 : F. BURKHALTER, O. PICARD, Les étapes de la réforme monétaire de la fin du iii^e siècle av. J.-C. en Égypte d'après les sources papyrologiques grecques et la numismatique, dans *Money rules! The monetary economy of Egypt, from Persians until the beginning of Islam*, Th. FAUCHER (ed.), Le Caire, 2020, p. 141-147.
- COLON 1997 : M. COLON, *Lauris-sur-Durance : un village de Provence au xviii^e siècle*, Lauris, 1997.

13. Parrain Jacques Conllane et marraine Anne Berthe (AD, Vaucluse, registre paroissial de Lauris, 1706-1707).
14. MYDORGE 1630.
15. BLONDEL 1683.
16. BURKHALTER, PICARD 2020.
17. ADC, 359EDI/29, cahier d'arithmétique de Louis Robert Paysant (Saint-Germain-d'Ectot, au VIII). Ce document est visible à ce lien : <https://archives.calvados.fr/ark:/52329/l2gb98d16mcr> (consulté le 30/03/2020).

- GAVIN, SCHÄRLIG 2012 : J. GAVIN, A. SCHÄRLIG, *Longtemps avant l'algèbre : la fausse position. Ou comment on a posé le faux pour connaître le vrai, des Pharaons aux temps modernes*, Lausanne, 2012.
- GENÈS 1970 : B. GENÈS, *Lauris-sur-Durance, son histoire, sa vie communale aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Avignon, 1970.
- JAMBU 2013 : J. JAMBU, *Tant d'or que d'argent. La monnaie en Basse Normandie à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, 2013.
- JAMBU 2015 : J. JAMBU, *Inventer une mutation monétaire. La première réformation (1689-1693)*, RN, 172, 2015, p. 39-86.
- JAMBU 2019 : J. JAMBU, « Le temps de l'Espagne ». *La circulation de l'or espagnol dans la France du XVII^e siècle, Trésors de monnaies espagnoles dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles, (Trésors monétaires XXVIII)*, Paris, p. 47-88.
- MYDORGE 1630 : Cl. MYDORGE, *Examen du livre des récréations mathématiques et de ses problèmes*, Paris, 1630.
- ROYER, COURT 1940 : M. ROYER, P. COURT, *Arithmétique. Cours supérieur 1^{re} année-Certificat d'Études*, Paris, 1940.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 7 MARS 2020 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présidence : M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents (41) : M^{mes} et MM. M. Amandry, P. Baubeau, S. Berger, J.-Chr. Bertrand, M. Bompaire, P. Bourrieau, Fr. Boursier, Cl. Brenot, L. Calmels, C. Carrier, Chr. Charlet, O. Charlet, J. Dharmadhikari, Fr. Duyrat, J. Françoise, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, St. Gustave, P.-O. Hochard, A. Hostein, J. Jambu, Y. Jézéquel, Ph. Lafolie, Ch. Leconte, J.-Fr. Letho-Duclos, O. Michel, C. Morrisson, S. Nieto-Pelletier, J. Olivier, E. Papaefthymiou, R. Prot, A. Ronde, Ph. Schiesser, L. Schmitt, A. Suspène, S. de Turckheim-Pey, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Membres excusés : M^{mes} et MM. A. Clairand, V. Drost, M. Hourlier, Br. Jané, N. Joniaux, Fr. Joyaux, M.-L. Le Brazidec, J.-P. Le Dantec, Ph. Mathieu, J. Meissonnier, B. Mikolajczak, A. d'Ottone, M. Phéline, O. Picard, Cl. Pinault, H. Rambach, St. Sombart, L. Stéfanini, L. Trommenschlager.

Les membres de la Société française de Numismatique (SFN) sont accueillis dans la salle Walter Benjamin de l'Institut national d'Histoire de l'Art (INHA) à partir de 13h30. Il est procédé à l'émargement de la liste de présence, puis à la distribution des pouvoirs.

M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de la SFN à 14h10. Elle propose que la séance ordinaire soit reportée à l'issue de l'Assemblée générale, puis demande l'accord des membres présents pour que le Conseil d'administration sortant assure le déroulement de l'Assemblée générale et des opérations de vote.

Rapport moral 2019 de la présidente de la SFN, M^{me} Catherine Grandjean

« Chers membres de la SFN,

Je commencerai ce rapport d'activité en remerciant ceux qui, cette année encore, ont assuré au quotidien le fonctionnement de notre Société, notre trésorier René Wack, dont la compétence n'a d'égal que la pugnacité pour défendre nos intérêts auprès de nos partenaires et des autorités, notamment fiscales. Alors que la date du XVI^e Congrès international de Numismatique, organisé par le CIN se rapproche, puisqu'il se tiendra à Varsovie du 19 au 24 septembre 2021, sa bonne gestion financière va nous permettre de créer une bourse SFN finançant le déplacement d'un jeune numismate en Pologne, idée de Patrick Villemur qui a fait l'unanimité au Conseil d'administration. Je remercie aussi particulièrement Franck Wojan, secrétaire discret mais parfaitement efficace, toujours présent aussi quand il faut défendre et promouvoir les intérêts de notre Société. Je leur associerai Sylvia Nieto-Pelletier, vice-présidente active et engagée à mes côtés, et Pierre-Olivier Hochard, qui édite avec autorité le *BSFN*, tout en assurant une fonction de webmaster, pour le site et sur Wikipedia. Depuis janvier 2019, le site de la SFN a recensé 120 000 pages visitées en France, et 30 000 au Royaume-Uni. Le bilan est moins impressionnant du côté de l'Allemagne et de l'Italie, avec un millier de visites pour chacun de ces deux pays. Je remercie aussi Jérôme Jambu, qui tient notre compte Facebook, créé en juillet 2017, compte qui fonctionne bien avec à ce jour 847 abonnés ; on y publie les annonces SFN (journées spéciales, parutions) et les nouvelles des membres (organisations de colloques, distinctions, cours de numismatique, etc.).

Les autres membres du Conseil d'administration n'ont pas ménagé non plus leur énergie pour contribuer à l'activité et au rayonnement de la SFN, notamment pour l'organisation des Journées de Nîmes et maintenant de Monaco. La complémentarité au sein du Conseil d'administration entre des numismates professionnels, des collectionneurs, des amateurs, des conservateurs du DMMA et des enseignants et chercheurs, est indispensable. Elle est la clé de notre succès collectif, car elle garantit à la fois l'équilibre entre les sensibilités aux divers aspects de la numismatique et la capacité de projection de la SFN dans la société française et à l'international. Cette diversité est aussi à l'origine du caractère éminemment convivial de la SFN, auquel nous sommes très attachés et qu'il convient de toujours cultiver.

Je terminerai ces propos liminaires en remerciant en notre nom à tous Jean-Pierre Garnier de continuer à préparer nos jetons à la Monnaie de Paris, contribuant ainsi par ce biais aussi au rayonnement international de la SFN.

Séances

De mars 2019 à février 2020, nous avons tenu nos dix séances, malgré les divers mouvements sociaux. Elles ont réuni au total 290 membres et invités. Le total est inférieur de 14 personnes à celui de l'an dernier, mais il est honorable si l'on prend en compte la situation sociale. De fait, la séance de janvier, en pleine grève des transports, a été la moins fréquentée, avec 19 membres présents.

Nous nous sommes réunis sept fois dans le Quadrilatère Richelieu grâce à Frédérique Duyrat et à Jérôme Jambu ; les autres séances, hormis celles de Nîmes, ont eu lieu à l'INHA où Antony Hostein nous a permis d'être reçus. Je les remercie tous trois au nom de la SFN de leur accueil dans ces divers locaux.

La séance d'avril a été consacrée à trois communications faites par des doctorants en numismatique antique. La SFN, en organisant cette journée, faisait coup double : participer à la formation des jeunes, en soumettant leurs travaux à l'avis de numismates confirmés, et opérer de nouvelles adhésions. Pour les doctorants, les prestations orales devant un public averti et la publication rapide de leurs recherches dans un périodique de qualité rapidement édité constituent des atouts considérables.

Les 62^{es} Journées numismatiques de la SFN se sont tenues à Nîmes du 31 mai au 2 juin 2019, en partenariat avec le Cercle numismatique cévenol et le Club numismatique nîmois. Elles ont réuni 55 membres de la SFN, sans compter les membres des deux Sociétés partenaires et d'autres Sociétés numismatiques locales et régionales venus en nombre depuis Aix, Nice ou Avignon, et que nous avons été heureux d'accueillir. Ces Journées ont été un grand succès, avec dix communications réparties en quatre sessions dans le confortable auditorium du nouveau Musée de la Romanité mis gracieusement à notre disposition par la direction du Musée et par la Mairie. À l'issue des deux premières séances de communications, les congressistes ont été accueillis à la Mairie par Daniel Jean Valade, maire adjoint à la culture et à la tauromachie, qui a souhaité la bienvenue à notre Société au nom de Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, alors en déplacement aux États-Unis, et qui m'a remis la médaille de la ville.

Le samedi matin a été consacré à une visite guidée du Musée de la Romanité, par M^{me} Dominique Darde, conservatrice en chef du Musée, et par M. Joël François, membre de la SFN, et architecte de ces journées aux côtés de plusieurs membres du CA, d'anciens présidents de la SFN et de M. Laurent Stéfanini, alors ambassadeur délégué permanent à l'Unesco. Les deux dernières séances de communications ont eu lieu samedi après-midi, avant le rituel dîner de clôture où nous a rejoint M^{me} Darde et les présidents des deux Sociétés numismatiques locales. Le dimanche matin a eu lieu l'habituelle visite touristique guidée de la ville.

Les liens tissés à l'occasion des Journées se sont maintenus avec les deux sociétés gardoises. Le jeune Club numismatique nîmois a obtenu de la municipalité à l'issue de nos Journées le local et l'adresse postale qui lui manquait ; et un colloque sur les monnayages protestants organisé par le Club Numismatique cévenol, prévu à l'automne prochain, devrait accueillir plusieurs intervenants de notre Société, je pense notamment à Marc Bompaire et à Sylvie de Turckheim-Pey.

Au total, depuis mars 2019, nous avons entendu en séance 43 communications. L'Antiquité, surtout romaine, s'est taillée la part du lion avec 20 communications, dont bon nombre ont été présentées lors des journées de Nîmes. La numismatique moderne et contemporaine, principalement française, la suit avec 12 communications ; 4 communications ont été présentées sur les monnaies médiévales à égalité avec celles sur les monnayages asiatiques. Le faible nombre de communications sur les monnayages médiévaux est heureusement compensé par la publication de 6 correspondances dans le *BSFN*.

Publications

La *Revue Numismatique*, protégée par un nouvel emballage moins dispendieux, nous est parvenue dès cet automne, grâce à l'efficacité des secrétaires de rédaction, Jérôme Jambu, Vincent Drost et Julien Olivier, que je remercie chaleureusement de leur efficacité et de leur diligence. Ce 176^e volume de la *RN*, composé par Fabien Tessier

et imprimé par l'imprimerie Corlet, compte 474 p., soit 200 de moins que le volume précédent. Il comprend 12 articles dont 2 en anglais et 1 en espagnol. Cette ouverture aux langues étrangères favorise le rayonnement international de la *Revue*, via notamment sa version numérisée sur Persée, et lui permet de conserver son excellent rang dans les classements internationaux. Cette année encore, les articles sélectionnés par le Comité de lecture de la *RN* portaient sur des sujets divers répartis sur un arc chronologique très large, de la numismatique grecque au XVIII^e siècle ottoman. Le coût de la *RN* a beaucoup réduit, grâce aux efforts conjoints des éditeurs de la *Revue* et du comité de gestion, auquel participent à mes côtés, du côté de la SFN, Laurent Schmitt, René Wack et Franck Wojan avec deux directeurs et les trois secrétaires de rédaction de la *Revue*.

Le *Bulletin* de la SFN est le fruit du travail des communicants et des auteurs de correspondances. Je remercie en notre nom à tous Pierre-Olivier Hochard qui a assuré cette année encore une publication rapide du *BSFN*, malheureusement ralentie pour les deux derniers numéros de l'année par des problèmes de routage. Le volume 74 du *Bulletin*, qui correspond au cru 2019, compte 383 pages au total : 58 articles, dont 16 correspondances, y ont été publiés depuis janvier 2019.

La numérisation du *BSFN* jusqu'en 2015 a été amorcée grâce à un projet de la BnF piloté par Julien Olivier. Comme vous l'avez probablement noté, malgré la diligence de Julien Olivier, le projet n'a pas été entièrement réalisé, par suite d'une mauvaise manipulation de l'opérateur : les recueils envoyés n'ont pas tous été découpés numériquement au fascicule. Cela devrait être rectifié dès que possible, avec une nouvelle numérisation. Par ailleurs, l'ensemble a été ocrisé, c'est-à-dire que le *BSFN* peut faire l'objet d'une recherche plein texte à partir du site Gallica. Tous les numéros sont déjà téléchargeables en pdf, cela marche bien.

Congrès, colloques et autres manifestations

Il n'est guère envisageable de rappeler ici l'ensemble des manifestations annoncées chemin faisant dans le *Bulletin*, qu'elles soient organisées par des membres de notre Société ou qu'ils y aient pris part, tant elles sont nombreuses — ce qui atteste le rayonnement de la SFN, tant en province qu'à l'étranger.

Je me contenterai de rappeler que la SFN a bénéficié cette année encore d'un stand gratuit lors des 69^e et 70^e Salons du Syndicat national des Experts numismates et Numismates Professionnels, que je remercie au nom de notre Société, au Palais Brongniart tenus les 6 avril et 19 octobre derniers. Le stand de la SFN y a été tenu principalement par Christian Charlet, Laurent Schmitt, René Wack et Franck Wojan.

Jeton de vermeil

À l'occasion de la séance de décembre, Michel Amandry a remis, au nom des trois anciens présidents de la SFN, le jeton de vermeil 2019 à Madame Helen Wang, conservatrice au British Museum, qui a donné à cette occasion une belle communication intitulée « La numismatique chinoise des origines à nos jours » publiée dans le *BSFN* de décembre.

Effectifs

Nous comptons actuellement 420 membres honoraires, titulaires, correspondants et institutionnels. Plusieurs membres français et étrangers nous ont quitté cette année dont Denyse Berend, Simon Bendall, Philip Gysen, Bernard Rémy et Ulla Westermark.

Nous avons accueilli depuis mars dernier 15 nouveaux membres, comme l'an dernier, soit deux fois plus qu'en 2018. Il faut s'en féliciter et remercier ceux qui, tant au sein du CA qu'en-dehors, font rayonner notre Société et la rendent attractive, tout en leur demandant de ne pas relâcher leurs efforts pour amener de nouveaux membres.

C'est indispensable, pour perpétuer nos études, transmettre notre expertise aux plus jeunes et pour lutter contre l'érosion inévitable du nombre des cotisants.

L'avenir

La séance d'avril 2019 consacrée aux doctorants ayant été un succès, elle a été reconduite cette année par le Conseil d'administration, avec un appel à candidatures national et international. Un comité de sélection, formé de Michel Amandry, Jérôme Jambu et Cécile Morisson, a dû, faute de place lors de la séance, éliminer deux propositions qui feront l'objet soit de correspondance dans le *BSFN* soit de propositions d'articles dans la *RN*. La séance d'avril devait être consacrée aux doctorants. Nous entendrons à cette occasion 4 communications dont l'une donnée par une doctorante allemande, en français.

Les Journées prévues à Monaco du 29 au 31 mai sont en bonne voie d'organisation. René Wack, Franck Wojan et moi-même avons séjourné deux jours à Monaco la semaine dernière. Nous avons pu mesurer que l'affaire était quasiment réglée, grâce au travail préparatoire très efficace de Christian Charlet, mené avec le soutien discret, mais très actif, de Laurent Stéfanini désormais ambassadeur de France en principauté. Nous avons rencontré successivement les responsables des deux musées où nous visiterons les deux expositions à fort contenu numismatique qui débiteront à l'occasion de notre venue au Musée des Timbres et Monnaies, et au Musée d'Anthropologie préhistorique. Un cocktail nous sera offert sur la terrasse du second, face au Rocher, le dimanche 31 mai, en conclusion des Journées. Lors d'un dîner offert par Laurent Stéfanini à la résidence de France, nous avons rencontré également M. Michel Granero, directeur de la commission consultative des collections philatélique et numismatique, et M. Thomas Fouilleron, directeur des archives et de la bibliothèque du palais, membre de cette commission à laquelle appartiennent aussi Christian et Jean-Louis Charlet. Cette rencontre a permis notamment de demander le privilège d'être accueillis dans la salle des colloques du Musée océanographique pour les séances de communications, qui se tiendront le vendredi 29 mai à partir de 14h et le samedi matin 30 mai. Les visites des deux expositions nouvelles sont prévues respectivement le samedi après-midi, pour celle au Musée des Timbres et Monnaies, et le dimanche matin pour celle au Musée d'Anthropologie préhistorique. Le dîner de clôture rituel aura lieu le samedi soir. Cette année, nous devrions accueillir des représentants de la Société italienne de Numismatique, dont 4 présenteront des communications, en français. Comme le Conseil d'administration de la SFN, nos collègues italiens forment des vœux pour que les Journées de Monaco marquent le début d'une collaboration plus étroite entre nos deux Sociétés, avec éventuellement l'organisation d'événements

communs, et dans un premier temps plus simplement par des échanges d'informations qui pourraient trouver place sur nos sites respectifs.

Par ailleurs, nous prévoyons de consacrer la séance du 10 octobre, qui se tiendra pendant toute la journée à la Monnaie de Paris, au papier-monnaie, idée proposée par Jérôme Jambu, qui a bien voulu se charger de sa mise en œuvre avec Patrice Baubeau.

Enfin, j'ai déjà répondu favorablement à l'invitation du Musée de la Cour d'Or-Metz Métropole d'y tenir nos Journées en juin 2021.

J'en terminerai en vous remerciant tous de la confiance que vous nous avez manifestée pendant toute l'année au Conseil d'administration de la SFN.

Je salue le départ de Christian Charlet du Conseil d'administration, où il a été assidu, y militant notamment pour la recréation du prix Babut. Je le remercie aussi de son action très efficace dans la préparation des Journées de Monaco. »

Le rapport moral de la présidente de la SFN est adopté à l'unanimité (moins une abstention), à main levée.

Rapport financier 2019 du trésorier de la SFN, M. René Wack

Bilan 2019

« Dès le début de ce rapport, je souhaite remercier tous les membres du Bureau qui, au cours de l'année écoulée, ont aidé le trésorier à redresser les comptes de l'exercice 2019. En effet, après un exercice financier 2018 très alarmant, avec des pertes avoisinant 7300 € pour un chiffre d'affaire de 44000 €, la priorité était non seulement d'équilibrer les comptes mais aussi de réduire, voire de supprimer, les causes de ce déficit. Le résultat obtenu est largement supérieur à nos attentes, vu qu'en un seul exercice nous avons pu dégager un bénéfice permettant d'effacer les pertes de l'exercice 2018. Ce résultat a pu être obtenu grâce à une double action, la première consistant à limiter le nombre d'articles et de pages de la *Revue Numismatique* et du *BSFN*, la seconde à faire un état des lieux de revoir toutes nos relations contractuelles avec nos prestataires externes dans le domaine bancaire, l'assurance et surtout les nouvelles contraintes postales. Cette entrée en matière un peu longue vous permettra de mieux resituer les chiffres que je vais vous présenter.

Au chapitre des **recettes**, nous constatons une érosion des cotisations qui s'élèvent à 21000 €, à comparer avec les cotisations des exercices précédents qui étaient supérieure 22000 €. Je précise que la base de cotisations de 2019 est identique à celle des deux exercices précédents, l'augmentation décidée lors de notre dernière Assemblée générale n'étant entrée en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2020. Les recettes de la *Revue Numismatique* sont globalement stables avec un montant de 7708 € alors qu'elles étaient de 7427 € en 2018, ce qui, en rajoutant la redevance des Belles-Lettres de 2311 €, abouti à un total de 10000 €. Il faut noter que ce chiffre comprend l'achat en fin d'année par la BnF des exemplaires de la *Revue Numismatique* de 2018 destinés aux échanges internationaux (3132 €). Les recettes sont en augmentation pour les Journées numismatiques de Nîmes (3904 €), dont l'explication réside dans le repas pris en commun le samedi midi au restaurant du musée. Les autres recettes sont soit en diminution pour les dons de nos membres et sponsors (770 €) comparés à 894 € en 2018, et 1550 € en 2017, soit en augmentation pour les abandons de créances de certains membres du Bureau (844 €), nos produits financiers de 2033 € comparés à

1 407 € en 2018, et par une forte augmentation du crédit de TVA s'élevant à 4 270 €. Nous signalons que, pour obtenir le remboursement de ce crédit, nous avons dû introduire un recours devant le Tribunal administratif de Paris et le Conciliateur fiscal de Paris à la suite duquel nous avons pu obtenir gain de cause.

L'ensemble des recettes, en conformité avec notre chiffre d'affaire annuel, s'élève ainsi à 44 280 €.

Au chapitre des **dépenses**, il faut souligner la spectaculaire diminution des coûts. Ceux du *Bulletin* sont passés de 17 877 € en 2018 à 14 225 € en 2019, soit une économie de 3 650 € s'expliquant par la diminution des pages avec un total de 384 pages comparés aux 480 pages de 2018. Cette diminution est due principalement à la limitation à quatre communications par séance ordinaire. La réduction des coûts de la *Revue Numismatique* est encore plus spectaculaire. Les coûts inflationnistes de 23 212 € pour la RN 2018 ayant été ramenés à 13 038 € en 2019, soit une économie de 10 000 €. Cette économie s'explique par la limitation des articles qui a entraîné une diminution des pages, mais également de l'épaisseur du volume 176 de 2019 et surtout par la recherche de contrats plus adaptés à notre diffusion nationale et internationale, qui a permis de réduire les frais postaux de 5 000 €, limitant ceux de 2019 à 3 000 €, alors que ceux de 2018 se sont élevés à 8 000 €. Les autres dépenses de fonctionnement, conformes à nos prévisions, n'appellent pas d'observations particulières. Il faut souligner que le travail collectif de mise en conformité de notre politique éditoriale avec notre chiffre d'affaire et notre évaluation et révision des contrats et relations commerciales avec nos prestataires externes ont permis de reconstituer nos réserves en un seul exercice et d'entrevoir l'avenir de notre association de façon plus sereine.

L'ensemble des dépenses s'élève à 44 069 €, ce qui, rapproché des recettes de 44 280 €, dégage un résultat de 211 €.

Projet de budget 2020

Ce projet est établi sur la base d'un chiffre d'affaire stable et sur une base de 44 500 € à 45 000 €.

Au chapitre des recettes, nous prévoyons des cotisations en augmentation en tenant compte des nouveaux tarifs soit 22 500 €. À ce chiffre s'ajoutent principalement les recettes de la *Revue Numismatique* de 7 500 € et celles de la redevance des Belles-Lettres, prévue en très forte augmentation à 5 484 €, soit un montant global avoisinant 13 000 €. Bien que n'ayant pas le détail des *Revues* vendues par année de parution, il est évident que ce chiffre représente un pourcentage important des ventes de la *Revue* 175 de 2018 qui, vu les difficultés avec l'administration des postes, était parue tardivement et les ventes de la *Revue* 176 de 2019 parue et diffusée à l'automne 2019. Nous signalons un crédit de TVA d'un montant de 2 080 €, en diminution, mais proche des crédits annuels précédents, le crédit exceptionnellement élevé de 2019 étant lié à l'explosion de nos coûts postaux supportant une TVA de 20 %.

Alors que les comptes prévisionnels étaient déjà établis, nous avons eu l'heureuse surprise de recevoir deux dons exceptionnels de 1 300 € chacun, en provenance des époux Rambach-d'Ottone, représentant chacun vingt années de cotisation de membres étrangers (nouveau tarif) et les rendant éligibles au titre de membre bienfaiteur selon nos Statuts.

Les recettes prévues hors donations s'élèvent à 44 514 €.

Au chapitre des dépenses, nous prévoyons une stabilité des coûts tant du *Bulletin* que de la *Revue*, en tenant compte des économies réalisées permettant une plus grande souplesse de gestion soit respectivement 16 000 € pour la *RN* et 16 000 € pour le *BSFN*. Les autres dépenses récurrentes restent peu ou prou à l'identique, avec des frais de réception et de subventions de 2 000 €, et des frais de fonctionnement à 3 500 €. Le prix Babut d'un montant de 300 € sera à nouveau attribué en 2020.

La bonne tenue de nos comptes nous permettra d'acquérir un nouvel ordinateur compte tenu de l'obsolescence de l'actuel. De même, il nous sera possible d'accorder une bourse de contribution aux frais de déplacement à un ou plusieurs étudiants (doctorants) pour participer au prochain congrès du Conseil international de Numismatique qui se tiendra en Pologne.

Les dépenses prévues s'élèvent à 44 514 €, permettant un budget équilibré avec un résultat positif de 214 €. »

Le rapport financier 2019 du trésorier de la SFN est adopté à l'unanimité, à main levée.

Renouvellement du Conseil d'Administration de la SFN

Les bulletins de vote concernant l'élection du nouveau Conseil d'Administration de la Société française de Numismatique sont distribués. À l'issue des opérations de vote et du dépouillement du scrutin réalisé par M^{me} Eleni Papaefthymiou et M. Joël Française, M. Françoise proclame les résultats du vote :

Membres présents : 41

Votes par procuration (pouvoirs) et par correspondance : 73 (73 + 0)

Nombre total de votants : 114

Suffrages exprimés : 114

Bulletins blancs ou nuls : 0

Les candidats au Conseil d'administration de la SFN ont respectivement obtenu :

M. Patrice Baubeau : 111 voix

M^{me} Catherine Grandjean : 114 voix

M. Pierre-Olivier Hochard : 114 voix

M. Antony Hostein : 114 voix

M. Jérôme Jambu : 97 voix

M^{me} Sylvia Nieto-Pelletier : 109 voix

M. Laurent Schmitt : 100 voix

M. Arnaud Suspène : 114 voix

M. Patrick Villemur : 107 voix

M. René Wack : 114 voix

M. Franck Wojan : 114 voix

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue. M^{me} Frédérique Duyrat, directeur du département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France, est membre de droit du Conseil d'administration.

Le nouveau Conseil d'administration se retire ensuite à huis clos pour élire en son sein les membres du « Bureau » de la SFN et procéder à la répartition des fonctions, dont la liste est ensuite communiquée à l'assemblée :

M^{me} Catherine Grandjean : présidente ;

M^{me} Sylvia Nieto-Pelletier : vice-présidente ;

M. Franck Wojan : secrétaire général ;

M. René Wack : trésorier ;

M. Jérôme Jambu : secrétaire de rédaction de la RN ;

M. Pierre-Olivier Hochard, secrétaire de rédaction du BSFN ;

M^{mes} Frédérique Duyrat, Catherine Grandjean et M. Arnaud Suspène : directeurs de la RN ;

MM. Patrice Baubeau, Antony Hostein et Patrick Villemur : conseillers.

Élection d'un membre d'honneur

Un membre d'honneur est proposé à l'élection. Il s'agit cette année de M. Christian Charlet dont la candidature est présentée par M. René Wack, qui retrace sa carrière et son parcours au sein de notre Société.

Le vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Membres présents : 41

Nombre de pouvoirs distribués : 73

Nombre de votants : 112

Suffrages exprimés : 111

Bulletins blancs ou nuls : 1

M. Charlet a obtenu 78 voix pour et 33 contre. Il est élu membre d'honneur de la SFN à la majorité absolue.

Élection d'un membre titulaire

Un membre titulaire est ensuite proposé à l'élection. Il s'agit de M. Laurent Stéfanini, ambassadeur de France en principauté de Monaco.

Le vote à bulletin secret a donné les résultats suivants :

Membres présents : 41

Nombre de votants : 41

Suffrages exprimés : 41

Bulletins blancs ou nuls : 0

M. Stéfanini obtient 41 voix sur 41. Il est élu membre titulaire de la SFN à l'unanimité.

Nomination de deux membres bienfaiteurs

M. René Wack, trésorier de la SFN, a le plaisir de proposer à la qualité de membre bienfaiteur M^{me} Arianna d'Ottone-Rambach et M. Hadrien Rambach à la suite de leur versement respectif d'une « somme au moins égale à vingt fois le montant de la cotisation annuelle » (article 3-a des Statuts de la SFN).

La SFN et l'assemblée se joignent au trésorier pour remercier M^{me} d'Ottone-Rambach et M. Rambach de leur geste.

Rapport du Comité de publication de la *Revue numismatique* 2014-2020, par M^{me} Cécile Morrisson

« Le dernier rapport de synthèse du comité de publication de la *Revue numismatique*, établi et lu par Olivier Picard à l'Assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2014 couvrait les cinq années 2009 à 2013. Il me revient donc ici de faire le point sur les six années 2014-2019 pendant lesquelles le comité de direction ratifié en 2014 est composé de Frédérique Duyrat *ex officio*, Cécile Morrisson, Marc Bompaire, Catherine Grandjean, Arnaud Suspène, et le secrétariat de Jérôme Jambu, Vincent Drost et Anthony Hostein, ce dernier remplacé par Julien Olivier en 2015. Ce triumvirat se répartit la tâche de façon équilibrée, Vincent Drost se consacrant aux articles de numismatique antique, Julien Olivier aux comptes rendus et, depuis 2017, aux acquisitions et le “chef d'orchestre”, Jérôme Jambu, aux autres rubriques et à la gestion de l'ensemble.

En 2011, la section 32 du CNRS dans son évaluation félicitait déjà la *Revue* pour sa ponctualité, chaque volume paraissant en temps et heure dans l'année. On ne peut que reprendre ici la formule qui revient dans tous les rapports présidentiels de Michel Amandry : « la *Revue* sort désormais à l'automne et cela est dû à l'efficacité de son secrétariat, Jérôme Jambu en tête » ; j'ajouterais aux règles qu'il a fixées et fait appliquer. Il faut l'en remercier de même que pour la réactivité qui a permis de sortir la *Revue* 2018 à temps grâce au recours à l'imprimerie Corlet alors que France Quercy était mis en faillite. Depuis 2009, le volume est mis en page, comme l'est depuis 2016 le *Bulletin*, par Fabien Tessier qui apporte un grand soin à la mise en page et à la qualité des illustrations toutes intégrées au corps des articles et imprimées sur le même papier couché, source d'économies et très pratique pour la consultation en ligne.

Chaque année le “volume des volumes”, si j'ose dire, est resté imposant, dépassant en moyenne les 600 (614) pages sur la période, quand les cinq volumes précédents frôlaient seulement cette moyenne (594). Mais ces dimensions ne sont pas sans poser problème, quand la tranche du volume emballé dépassait comme en 2018 les 3 cm et faisait exploser le coût d'expédition. En accord avec le comité de gestion et la SFN, le volume 2019 a été ramené à des proportions plus raisonnables, légèrement en dessous des 500 pages, comme le sera d'ailleurs le volume 2020 (cf. rapport financier).

L'essentiel demeure la qualité unanimement reconnue au plan international. Elle repose sur une sélection opérée sur des manuscrits anonymes par deux voire trois rapporteurs appartenant la plupart du temps au comité de lecture – ce qui n'exclut pas, au besoin, le recours à des experts extérieurs. Le comité de lecture avait été élargi en 2011 et inclut désormais, outre un historien de la monnaie contemporaine, neuf collègues étrangers sur un total de 22 membres (un Allemand, un Autrichien, un Belge, un Britannique, un Danois, une Grecque, deux Italiens et un Suisse). Selon les lignes déjà évoquées par Olivier Picard, nous nous efforçons toujours de maintenir l'équilibre d'une part entre cahiers thématiques (présents dans cinq de ces six volumes, mais non dans le dernier) et articles proposés, ainsi qu'entre auteurs français et étrangers, entre articles en français et dans une autre langue, entre auteurs confirmés (universitaires et chercheurs aussi bien qu'érudits membres de la SFN ou non) et jeunes auteurs car nous sommes soucieux de soutenir ainsi le renouvellement du vivier de notre discipline.

Quelques chiffres illustreront l'équilibre que nous recherchons implicitement et avons, me semble-t-il, atteint. En ce qui concerne les langues, le français reste dominant, les articles en langue étrangère variant entre un maximum de 42 % et un minimum

de 13 % pour une moyenne de 25 % raisonnable pour une revue de rang international dont 31 % des auteurs sont étrangers (10 Italiens, 7 Britanniques, 6 Espagnols, 5 Grecs, 3 pour chacun des pays suivants, États-Unis, Belgique, Autriche, une Albanaise et un Afghan) et dont une partie fait encore l'effort d'écrire dans notre langue. Des quatre langues étrangères admises par la *Revue*, toutes, sauf l'allemand, ont été représentées : l'espagnol et l'italien dans trois articles chacune, l'anglais venant largement en tête avec 19 des 25 articles, ce qui ne surprendra pas, mais pose des problèmes dans la mesure où il n'est pas maîtrisé par les auteurs non anglophones qui l'emploient et que ceux-ci ne sont pas plus en mesure que le secrétariat ou les relecteurs de le toiletter aussi bien qu'il serait souhaitable.

Le rééquilibrage vers la numismatique moderne que nous appelions de nos vœux a été réalisé puisqu'elle a légèrement dépassé le médiéval avec 17 articles – et même 18 si on y annexe un article sur la pièce de 100 francs-or de 1928 – contre 15 sur un total de 109 et vient donc en deuxième place. Le romain se taille évidemment la part du lion (41) en raison en partie du cahier Bastien de 2014, mais aussi parce que je lui ai attribué les 4 études des monnaies provinciales que M. Picard donnait à la rubrique « grecque » qui n'est plus dans ces conditions qu'à la quatrième place (13) suivie par les byzantines (7), les celtiques et les orientales à égalité (4), les celtiques souffrant ici du fait que j'ai considéré comme grecques les monnaies de Marseille sans les annexer à la Gaule par réflexe nationaliste. Une répartition qui reflète l'activité respective de ces secteurs. Il en va de même pour la proportion de chercheurs "statutaires" (enseignants-chercheurs, archéologues, conservateurs de musée, etc.) (68 %), de non-statutaires (numismates professionnels, collectionneurs, érudits) (18 %), et de doctorants ou post-doctorants (25 soit ± 17 %). L'absence des médailles, jetons et autres objets paramonétaires reste à déplorer comme en 2014, mais on peut se féliciter de l'équilibre entre études classiques, enquêtes interdisciplinaires fondées sur l'archéologie ou l'archéométrie, et synthèses sur l'usage de la monnaie ou des billets, équilibre et qualité qui font la réputation de la *Revue*.

De cette réputation témoigne le classement de la *RN* par l'ERIH (*European Reference Index for the Humanities*) en rang international 1A, élément d'attractivité auprès des auteurs. Le seul autre périodique numismatique ainsi classé est la *Numismatic Chronicle*. La mesure de notre rayonnement est donné par le nombre croissant de consultations des volumes 1958-2017 actuellement en ligne sur Persée. Rappelons que le mur mobile est de deux ans et que le secrétariat veille à la fois à la transmission des fichiers pdf à Persée et à rappeler aux auteurs qu'il n'est pas permis d'afficher leurs tirés-à-part électroniques sur un site public avant ce délai. En 2014 le nombre de visites mensuelles était en moyenne de 10 627 ; il n'a cessé d'augmenter pour s'établir à 15 640 en 2019, sans pour autant nuire trop à la diffusion papier. La *RN* est référencée (résumé et indexation de chaque article) dans Scopus, l'*Année philologique*, la *iBZ Online* (*Internationale Bibliographie der geistes- und sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur / International Bibliography of Periodical Literature on the Humanities and Social Sciences*) et la *Byzantinische Zeitschrift* pour les articles byzantins au sens large.

En 2014, Olivier Picard voyait dans la composition du nouveau comité de publication "une équipe harmonieuse, capable de travailler en bonne entente afin de maintenir le niveau de la *Revue*, en accord avec le Cabinet des Médailles et la Société". Nous nous y sommes efforcés et vous laissons le soin de nous juger dignes de poursuivre. »

Jeton de vermeil 2020

M. Michel Amandry, ancien président de la SFN, a la plaisir d'annoncer que le jeton de vermeil de la Société française de Numismatique, qui est décerné chaque année à un savant étranger par le collège des trois anciens présidents de la SFN (Jean-Pierre Garnier, Ariane Bourgeois et Michel Amandry), a été attribué au titre de l'année 2020 à Monsieur Michele Asolati, professeur titulaire de la chaire de Numismatique grecque et romaine et de Numismatique médiévale et moderne à l'université de Padoue.

La présidente de la SFN déclare close l'Assemblée générale ordinaire et ouvre la séance ordinaire.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2020

Présidence : M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents et excusés : cf. liste p. 78.

BSFN

Pas de procès-verbal à adopter ce mois-ci.

Élection

Les candidatures de MM. Vincent Hérail et Bernard Seguin, présentées à l'assemblée lors de notre séance de février, sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Hérail et Seguin sont élus respectivement membre correspondant à l'unanimité.

Candidatures

Deux nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée :

- celle de M. Jean-Christophe Bertrand, de Marcoussis (Essonne), parrainée par MM. Christian Charlet et Laurent Schmitt ;
- celle de M. David F. Fanning, de Gahanna (Ohio, États-Unis), parrainée par MM. Hadrien Rambach et Michel Amandry.

Annonces

La présidente rappelle que les Journées numismatiques de Monaco approchent ; elles se dérouleront les 29-31 mai prochains. Les personnes intéressées, soit par des chambres d'hôtel, soit par des chambres au Centre méditerranée du Cap d'Ail, sont priées de se rapprocher du trésorier de la SFN, M. René Wack. Le programme ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles prochainement sur le site Internet de la SFN.

Elle signale ensuite que le samedi 14 mars, à l'Université de Tours, se tiendra la « Journée des numismates hellénistes du CeTHiS » au cours de laquelle Soline Berger, Pierre Bourrieau, Catherine Grandjean, Pierre-Olivier Hochard, Eleni Papaefthymiou, Clément Pinault et Franck Wojan interviendront.

M^{me} Sylvia Nieto-Pelletier prend la parole pour annoncer d'une part que, le 11 mars prochain, à l'Institut Michelet, se tiendra un séminaire animé par Patrice Brun et Eneko Hirriart et qui portera sur les « Économies de la protohistoire récente ». D'autre part, MM. Jérémy Artru et Guillaume Blanchet organisent les vendredi 5 et samedi 6 juin 2020 un atelier thématique intitulé « Monnaies et méthodes. Actualité de la recherche doctorale en numismatique ». Il se tiendra à Orléans, à l'hôtel Dupanloup.

M. Jérôme Jambu annonce que la séance ordinaire de la SFN du samedi 10 octobre 2020 sera une journée thématique organisée par MM. Patrice Baubeau et Jérôme Jambu, intitulée « Du papier à la monnaie. Histoire et numismatique du billet ». Les propositions de communications sont à envoyer aux organisateurs entre la fin mars et la fin mai 2020. Le comité scientifique chargé d'examiner les projets de communications rendra son verdict dans la seconde quinzaine du mois de juin 2020.

M. Patrice Baubeau mentionne la tenue d'un colloque organisé par la Banque de France les 19 et 20 mars prochains, dans le cadre des Séminaires de la Mission historique, à propos de « La crédibilité des monnaies, de John Law au bitcoin », avec les interventions de MM. Patrice Baubeau et Jérôme Jambu.

M^{me} Lyce Jankowski a demandé à faire circuler l'information suivante : l'Université de Tübingen (Allemagne) propose du 15 au 17 avril prochains une conférence internationale intitulée « Collectors and Scholars. The Numismatic World in the Long 19th Century », avec les interventions de nombreux membres de la SFN (Bruno Callegger, Vincent Drost, Lyce Jankowski et Arianna d'Ottone-Rambach).

M. Antony Hostein a le plaisir d'annoncer que la version numérique du volume VIII du *Roman Provincial Coinage* est disponible sur le site <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk>. Il est consacré au règne de Philippe l'Arabe (244-249) et contient plus de 22 000 descriptions de monnaies frappées par 173 cités. Il a été rédigé par M. Jérôme Mairat et M^{me} Marguerite Spoerri, avec les contributions de MM. Michel Amandry, Kevin Butcher, Jack Nurpetlian et M^{me} Ulrike Peter.

M. Michel Amandry signale que M^{me} Marie-Laure Le Brazidec a obtenu le premier prix du Prix quinquennal du Bulletin du Cercle numismatique du Val de Salm 2019-2020 pour son travail intitulé « Proposition d'identification d'une divinité féminine sur une série de jetons en plomb de Gaule romaine ».

M. Pierre-Olivier Hochard évoque ensuite de nouveaux correctifs apportés aux « Instructions aux auteurs ».

M^{me} Frédérique Duyrat donne des nouvelles de l'avancées des travaux de rénovation du site Richelieu de la BnF : elle précise que le retour du « Cabinet des Médailles » sur son site historique est prévu pour le premier semestre 2021 ainsi que le retour des collections archéologiques. La salle de lecture risque d'être fermée à certaines périodes. Elle évoque enfin la situation inquiétante du « Cabinet des Médailles » du British Museum à Londres.

M. Michel Amandry reprend la parole pour prononcer la nécrologie de M. Bernard Rémy, ancien membre de la SFN, texte co-écrit par Michel Amandry, Julie Dalaison et Patrice Faure.

Bernard RÉMY (1942-2020)



« Né en 1942, Bernard Rémy a suivi des études d'Histoire à la faculté de Lyon et obtenu l'agrégation d'Histoire en 1966. Il a ensuite soutenu un doctorat de troisième cycle sous la direction de Marcel Le Glay en 1971, avant d'être l'élève d'Hans-Georg Pflaum et de Paul-Marie Duval dans leurs séminaires de l'École Pratique des Hautes Études, de 1972 à 1976. C'est en 1984 qu'il a présenté son doctorat d'État, réalisé sous la direction d'André Chastagnol.

Sa carrière universitaire l'a mené de Saint-Étienne (1968-1987) à Chambéry (1989-1993) puis Grenoble (1993-2007). Il a donc toujours consacré une grande partie de son temps à l'enseignement, à l'exception des années 1987 à 1989, où il a été détaché comme directeur des études pour l'Antiquité à l'Institut français d'Études anatoliennes d'Istanbul.

Chercheur infatigable, Bernard Rémy s'est intéressé à des domaines aussi variés que les institutions et l'administration romaines (ainsi ses livres sur le gouvernement des provinces d'Anatolie), la société (avec des ouvrages sur les femmes ou les "vieux" en Gaule romaine), les figures du pouvoir (biographies d'Antonin le Pieux et de Dioclétien), l'épigraphie (plusieurs volumes des *Inscriptions latines de Narbonnaise* et des *Inscriptions latines d'Aquitaine*), et bien entendu la numismatique.

Il avait rejoint notre Société en février 1973, parrainé par son maître H.-G. Pflaum et H. Huvelin. De 1976 à 2013, il a donné 28 communications ou correspondances au BSFN et contribué à la RN par des comptes rendus d'ouvrages. Les problèmes de circulation monétaire étaient au cœur de ses préoccupations : outre des publications comme *Les monnaies romaines découvertes à Rodumna (Roanne, Loire). Essai de circulation monétaire* (Lyon, 1985) ou *Les monnaies de fouilles du sanctuaire de Viuz-Faverges (Haute-Savoie)* (Annecy, 1997), il avait profité de son séjour à Istanbul pour organiser les

premières Journées Numismatiques Anatoliennes dont le thème était la publication des monnaies de fouilles. C'est également durant ce séjour qu'est né son projet de *corpora* d'ateliers du nord de l'Anatolie. Sont ainsi parus *Sébastopolis du Pont* (Istanbul, 1998), *Comana du Pont* (Milan, 1999) et *Zéla* (Bordeaux, 2009), tous trois volumes co-écrits avec M. Amandry, et avec J. Dalaison pour le dernier. B. Rémy avait une force d'entraînement et d'autres études d'ateliers provinciaux de cette partie de l'Anatolie ont vu le jour sous la plume de ses collègues ou anciens étudiants : L. Bricault, J. Dalaison, F. Delrieux ou F. Wojan.

Tous ses travaux ont largement contribué à l'enrichissement de la recherche et à la connaissance de l'ensemble du monde romain, et B. Rémy nous aurait donné plus encore si la maladie n'avait fini par prendre le dessus. Il repose désormais à Saint-Agrève, en Ardèche, dans le caveau familial. »

Publication

M. Joël Françoise fait circuler l'ouvrage suivant : Xavier Delestre, *Numismatique. Le pillage et le commerce des oboles de Marseille*, ouvrage diffusé à titre gratuit par le ministère de la Culture et la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service régionale de l'archéologie, et paru en 2019.

Communications

MM. Olivier Michel et Jérôme Jambu prononcent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, puis déclare la séance close et donne rendez-vous à nos membres le samedi 4 avril prochain (salle Richelieu 1) pour une séance spéciale au cours de laquelle de jeunes doctorants en numismatique prendront la parole.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les auteurs s'assurent que le matériel publié est légalement exploitable.

Le *BSFN* ayant vocation à être numérisé et mis en ligne sur le site de la *SFN*, les auteurs lui cèdent *de facto* leurs droits sur la publication du texte et des illustrations.

Présentation des manuscrits

Le français est la langue exclusive de rédaction des articles du *BSFN*.

Les articles ne doivent pas excéder **20 000 signes (espaces, notes et illustrations compris)**, soit 6 pages sous Word (Times New Roman 12).

Une ligne d'illustration(s) légendée(s) correspond :

pour **15 mm** de diamètre à **700 signes** ;

pour **20 mm** de diamètre à **800 signes** ;

pour **25 mm** de diamètre à **1000 signes** ;

pour **30 mm** de diamètre à **1100 signes** ;
pour **35 mm** de diamètre à **1200 signes** ;
pour **40 mm** de diamètre à **1300 signes**.

Le manuscrit remis à la rédaction doit être **achevé** (veiller à l'homogénéité de la présentation, en particulier dans l'emploi des majuscules et de la ponctuation). Il doit être **complet** et comporter dans tous les cas :

- le **nom de l'auteur** (sous la forme Prénom NOM) avec en note son adresse mail et éventuellement son rattachement institutionnel ;
- les illustrations **dans le texte pour préciser la mise en page, et en fichiers séparés** (voir ci-dessous).

Le manuscrit sera fourni sous forme de fichier informatique word (.doc ou .docx).

Le texte sera saisi « au kilomètre » le plus simplement possible ; **les tabulations, sauts de page et mises en page personnelles sont à proscrire**.

Pour les caractères non latins, l'usage de la police Times Unicode est préconisé. La fourniture d'un fichier pdf et éventuellement de la police d'origine est indispensable. Pour les caractères spéciaux gréco-romains on peut utiliser la police Unicode Athena Ruby téléchargeable sur athenaruby.kalvesmaki.com

Afin de faciliter une parution rapide du *Bulletin*, il est demandé aux auteurs des communications de fournir leur texte et illustrations au secrétaire de rédaction **au plus tard 15 jours après la tenue de la séance. Passé ce délai, le secrétariat de rédaction ne peut garantir la publication de la communication dans le Bulletin du mois, et le texte sera alors traité comme une correspondance.**

Les correspondances sont soumises à un comité de lecture. **Une fois accepté, l'article ne peut faire l'objet d'une autre publication.**

Illustrations (photographies, tableaux, cartes et graphiques)

Toute **illustration** (photographie, tableau, carte, graphique) est appelée « **figure** ».

Celles-ci sont numérotées de façon continue et reçoivent une légende qui figure dans le corps du texte à l'emplacement souhaité.

Les illustrations peuvent être fournies **en couleur** et doivent s'inscrire dans le format de publication, soit 11,5 × 17 cm. Les tirés-à-part seront établis en couleurs, le Bulletin restant imprimé en noir et blanc.

Elles seront fournies sous la forme : NOM(S)-NUMERO-Droit/Revers-00mm.tif
(Ex. : CHARLET-PROT-01-Droit-31mm.tif).

Les appels de figures (sous la forme « figure x ») et de planches doivent être mentionnés dans le texte.

Photographies

- Préciser si elles doivent être présentées dans le texte ou en planches. L'auteur peut fournir une planche montée en modèle, **mais doit également fournir toutes les illustrations en fichiers séparés** : la planche sera remontée suivant le modèle, **dans la limite des contraintes générales de mise en page de l'article et du Bulletin.**
- Fournir **impérativement** les fichiers originaux des images **au format TIFF (ou jpeg avec une qualité maximale)** d'une résolution de **300 dpi minimum et proportionnelle à la taille souhaitée (300 dpi pour l'échelle 1:1, 450 pour l'échelle 1,5:1, 600 dpi pour l'échelle 2:1...)** si possible sur fond blanc, en **précisant dans le nom du fichier les dimensions à l'échelle 1:1 en mm.** Il est demandé aux auteurs de **ne pas procéder au détournage** des monnaies.
- Préciser si elles doivent être agrandies, dans la limite maximum d'un grossissement « × 3 »

Dans la publication finale, **toute résolution inférieure déterminera une réduction proportionnelle, voire une suppression de l'illustration.**

Cartes

Fournir une version vectorisée (modifiable) au format Adobe Illustrator (ou tout autre logiciel équivalent) ou .pdf.

Tableaux

Ils seront insérés directement dans le corps de texte, en utilisant la fonction tableau de Word. Les auteurs veilleront à **ne pas dépasser une largeur maximum de 11,5 cm**, afin de s'inscrire dans le format de la publication.

Graphiques

Les graphiques ne seront **pas fournis en fichiers images** (JPEG, TIFF, BMP ou tout autre format bitmap), mais avec le **fichier tableur** (Excel ou tout autre logiciel équivalent) à raison d'un fichier par graphique. Fournir également une **version pdf** des graphiques.

Mesures, dates et prénoms

Utiliser les abréviations normalisées : mm, g (sans point)...

On doit utiliser pour livre, sou et denier les formes 1., s. et d. : 108 1. 13 s. 6 d.

Les mentions de **siècle doivent être en petites majuscules** : II^e siècle av. J.-C et non II^e siècle av. J.-C.

Les prénoms s'abrègent jusqu'à la dernière consonne :

Ch. pour Charles, Chr. pour Christian.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont présentées selon l'usage « scientifique » :

- Les **renvois** figurent dans les notes ou entre parenthèses dans le texte sous la forme : nom de l'auteur en petites capitales, année, pagination.

BARRANDON 1988a, p. 7-8, 13.

- Les **notices détaillées** en fin d'article indiquent le nom de l'auteur, en **petites capitales**, l'initiale du prénom, le titre de l'article (sans guillemets), le titre de l'ouvrage ou de la revue en italiques, la tomaisson et la date de la revue, le lieu de parution et la date et, la pagination et éventuellement l'indication de collection placée entre parenthèses :

BARRANDON 1988a : J.-N. BARRANDON, Le volume du flan, RN, 1988, p. 7-15.

PICARD 2005 : O. PICARD, L'apport des monnaies des fouilles d'Alexandrie, dans *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*, Fr. DUYPAT, O. PICARD (éd.), (Études alexandrines, 10), Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 2005, p. 465-493.

Au-delà de deux auteurs, utiliser la mention *et al.* :

MORRISSON *et al.* 1982 : C. MORRISSON, J.-N. BARRANDON, C. BRENOT, J.-P. CALLU, R. HALLEUX, J. POIRIER, Numismatique et histoire. L'or monnayé de Rome à Byzance : purification et altération, *CRAI*, avril-juin, 1982, p. 203-223.

Pour les abréviations des titres de périodiques, voir les Instructions aux auteurs de la *Revue numismatique*, disponibles en ligne.

- Les catalogues de vente sont cités de la manière suivante : nom de la maison de vente, lieu, numéro et date de la vente, nom de la collection ou titre de la vente s'il existe, numéro du lot : Classical Numismatic Group, Lancaster, 278, 25 avril 2012, lot 502.

Les épreuves

Les auteurs reçoivent un jeu d'épreuves à corriger qu'ils doivent retourner au secrétariat de rédaction du *BSFN* dans un délai précisé lors de l'envoi. **Passé ce délai, seules seront prises en compte les corrections du secrétariat de rédaction**, sans qu'il puisse en être tenu rigueur au secrétariat de rédaction.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2020

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	28 €
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	37 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet



9 770037 934005